



Portrait: Blaise Genton



30 avril: 30e édition des 20 Km de Lausanne

# **COU**rrier

du médecin vaudois



**Responsabilité**  
J'y pense et puis j'oublie

## Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

**Contenu:** **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque), **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget), **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill), **Administration d'un cabinet médical** (dans le cabinet, par la banque), **Assurances** (toutes les assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant et fiscalité.**

**Documentation:** Basé sur une check-liste pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations utiles pendant et après le séminaire.

### Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch)).

<b>K20 Séminaire</b>	Je 10 mars 2011	<b>Lausanne</b>	13 h 30 – 18 h 00	<b>World Trade Center</b>
<b>K21 Séminaire</b>	Je 26 mai 2011	<b>Genève</b>	13 h 30 – 18 h 00	<b>Ramada Park Hôtel</b>
<b>K22 Séminaire</b>	Je 01 septembre 2011	<b>Lausanne</b>	17 h 00 – 21 h 30	<b>Mövenpick Hotel</b>
<b>K23 Séminaire</b>	Je 10 novembre 2011	<b>Genève</b>	17 h 00 – 21 h 30	<b>Ramada Park Hôtel</b>

## Remise d'un cabinet médical

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre un cabinet médical.

**Contenu:** **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise), **Estimation d'inventaire et goodwill d'un cabinet**, **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Conséquences fiscales d'une remise.**

**Documentation:** Les participants au séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise d'un cabinet médical.

### Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch)).

<b>K24 Séminaire</b>	Je 05 mai 2011	<b>Lausanne</b>	17 h 00 – 21 h 30	<b>World Trade Center</b>
<b>K25 Séminaire</b>	Je 17 novembre 2011	<b>Genève</b>	17 h 00 – 21 h 30	<b>Ramada Park Hôtel</b>

### Inscription et information

Site internet [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch) ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Steinmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, Tél. 041 925 00 77, Fax 041 921 05 86

### Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

### Conditions d'annulation

Un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- ♦ CHF 50.— par personne dans les 15 jours avant le début du séminaire
- ♦ CHF 100.— par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire



### Nos prestations

- Conseils pour l'ouverture et remise/reprise du cabinet
- Séminaires pour la gestion d'un cabinet médical
- Conseils en matière d'assurance
- Calcul de la valeur d'un cabinet
- Achats collectifs pour les médecins
- Encaissement d'honoraires
- Office de placement
- Planification et aménagement
- Offre spéciale – carte de crédit
- Conseils financiers/budget

### FMH Consulting Services

Burghöhe 1 • 6208 Oberkirch • Téléphone 041 925 00 77 • Fax 041 921 05 86  
[mail@fmhconsulting.ch](mailto:mail@fmhconsulting.ch) • [www.fmhconsulting.ch](http://www.fmhconsulting.ch)

# éditorial



Dr Jean-Pierre Randin

## Dossier 5

Le médecin peut miser sur la responsabilité de son patient, tant que celui-ci est en bonne santé. Quand il tombe malade, la notion de responsabilité change. Si cette problématique se décline pour les assureurs et les politiques en coûts, si elle comporte des aspects juridiques, le quotidien du médecin face à cette réalité, à cette coresponsabilité, est bien plus complexe.

## SVM Express 14

Nouveau slogan pour la 30e édition des 20 Km de Lausanne.

## Portrait de membre 16

Lorsque le Dr Blaise Genton crée le Centre de vaccination de la policlinique au milieu des années 80, il en propose l'ouverture entre midi et deux heures «parce que c'était utile mais aussi parce que je pouvais filer naviguer sur le lac dès 17 h!». Rencontre avec un spécialiste reconnu des maladies tropicales et un homme qui conjugue sa vie sur deux temps: partir et revenir.

## Calendrier 18

# De la responsabilité de l'Homme malade

**Une des «solutions» proposées par le politique «pour diminuer les coûts de la santé» est de responsabiliser le patient.**

Ainsi on admet que le patient peut de lui-même, certes après avoir été dûment informé ou «après avoir lu la notice d'emballage ou consulté son spécialiste», opter pour la proposition thérapeutique à la fois efficace et économique, intégrer le paramètre financier constamment dans son comportement. Par exemple, le fumeur réduit sa consommation de cigarettes, l'obèse son alimentation, l'anxieux sa demande incessante de scanners... On pourrait ainsi justifier l'instauration d'un système bonus-malus sur les primes d'assurance maladie en fonction du comportement «responsable» de l'assuré.

Qu'est-ce que la responsabilité? L'Homme malade est-il, reste-t-il, responsable?

Qui pourrait répondre? Le juriste, le politique, l'assureur, le médecin? (encore faut-il qu'on pose la question à ce dernier!)

La responsabilité du médecin est, elle aussi, engagée dans la relation singulière avec son patient: peut-on dissocier cette coresponsabilité? Nous savons aujourd'hui qu'on ne connaît pas l'origine des maladies. Rappelons aussi que l'Homme malade n'est pas raisonnable parce qu'il est malade, que les cartes cérébrales s'embrouillent quand l'angoisse nous envahit, quand la folie nous gagne, quand la mort pressentie s'approche.

Alors, le patient est-il responsable? Est-on en droit de lui reprocher un comportement à risques quand il n'est pas compliant, en particulier dans les maladies chroniques, quand on sait le taux très relevant de non-observance thérapeutique?

Ces questions, je me les pose au quotidien face à mes patients compliants ou non compliants, en cas d'échec ou de succès thérapeutique.

Je n'ai pas de réponse!

## Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive  
Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique  
de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

**Viollier Morges SA** | Chemin du Crêt 2 | 1110 Morges | T +41 (0)21 804 93 63 | F +41 (0)21 804 93 64  
contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)



**RIGOLET SA**  
Depuis 1969 à votre service

Grand-Rue 92  
**1820 Montreux**

Tél. 021 963 07 08  
Fax 021 963 14 07

## Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiscal diplômé – Membre de l'Union suisse des fiduciaires

## CaduMed, votre spécialiste en tests rapides



**Streptop A**  
Kit de 20 tests : 72,50 CHF



**InfluenzaTop A&B**  
Détection de toutes les variantes y compris H1N1  
Kit de 10 tests : 98.- CHF (action limitée)



**Prélude Classic**  
Test de grossesse urine ou plasma, sens. 20UI/L  
Kit de 25 tests : 50,10 CHF



**Uritop**  
Bandelettes urinaires de 1 à 10 paramètres  
2 paramètres (Glu-Prot) : 15.-CHF  
7 paramètres : 38,10 CHF  
10 paramètres : 50,10 CHF

**CaduMed**

Par un médecin  
Pour les médecins

57, av. Wendt  
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330  
Fax : 022 340 3651  
info@cadumed.ch

# dossier



Professeur Marco Vannotti

## La consultation: une rencontre entre deux responsabilités!

**La rencontre, dans la pratique médicale, comporte la mise en commun et l'influence réciproque de deux personnes insérées dans un milieu social déterminé, poursuivant en principe des valeurs partagées. De fait, le médecin et le patient construisent ensemble une relation autour d'un contrat de mandat.**

Le contrat de mandat entre le médecin et son patient implique des responsabilités différentes pour chacun des deux interlocuteurs, mais pas moins intenses pour l'un que pour l'autre. Le médecin assure la responsabilité de l'expert et de la présence. Le patient, celle de sa vie.

La dimension intersubjective de la rencontre de soin nous oblige, nous médecins, à réévaluer constamment les responsabilités que nous assumons en même temps que celles que le patient a à endosser. Celui-ci participe aux soins : nous y sommes engagés ensemble dans un cheminement commun. Si nous médecins acceptons une telle perspective, nous avons avantage à cultiver notre confiance dans les ressources des malades.

En effet, à l'horizon de la culture contemporaine, la position du patient dans le système de santé est renforcée par une mise en valeur de sa part de responsabilité dans la coopération aux projets de soins (voir l'intérêt que l'on porte actuellement à des projets comme *patient*



### Le patient: responsable mais pas coupable

Pierre-André Repond, secrétaire général



Tant qu'il y aura des médecins pour se sentir responsables et solidaires avec leur patient face à la maladie, le patient assumera, avec eux, la responsabilité de ses choix et de leurs conséquences de toute nature, y compris les plus triviales donc économiques. Ce n'est que sorti du colloque singulier avec médecin, livré à l'angoisse irrationnelle générée par la maladie, qu'il

risque de chercher son réconfort dans la multiplication des recours aux technologies médicales. Si l'*Homo oeconomicus* cher aux économistes représente déjà très largement une fiction, on ne saurait demander au seul malade d'être un consommateur purement rationnel des soins disponibles pour recouvrer sa santé ou éviter la mort.



Initié avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale, le cursus de formation des médecins assistants omnipraticiens de l'Ouest lémanique, FormOL, regroupe différents prestataires de soins de la région de Nyon (cabinets médicaux, GHOL, Hôpital psychiatrique de Prangins, EMS et services «B» privés et publics).

FormOL met au concours un poste de

## Médecin référent(e) pédagogique et coordinateur(trice) du programme FormOL à 25%

### Missions:

- Promouvoir le programme FormOL
- Favoriser la formation post-graduée des médecins généralistes et leur ancrage dans la région
- Coordonner l'engagement des médecins assistants omnipraticiens FormOL
- Coordonner le tournus des médecins-assistants omnipraticiens FormOL
- Garantir la qualité des formations et le suivi des assistants FormOL
- Coordonner les postes d'assistants FormOL dans les établissements et cabinets médicaux partenaires du projet
- Assurer les relations avec les médecins installés
- Assurer les relations avec les partenaires du projet soit le CRMG, l'IUMG, la PMU et le SSP/DSAS
- Référencer au Copil du projet FormOL (coordinateur(trice) rattaché(e) à la direction médicale du GHOL)

### Qualifications:

- Titre de spécialiste en médecine générale/interne
- Capacité pédagogique
- Sens de l'organisation, esprit autonome
- Réseuteur(trice), facilitateur(trice)
- Installé(e) en cabinet dans la région de Nyon

### Renseignements:

- M. Dr Marc Abdelmoula, médecin spéc. FMH, Gland, tél. 022 364 69 66
- M. Dr Thierry Fumeaux, médecin-chef co-responsable des services de médecine et des soins intensifs du GHOL, tél. 022 994 61 42

### Candidature:

Prière d'adresser votre dossier complet (lettre de motivation, CV, copie des certificats, diplômes) d'ici au **9 mars 2011** à la direction générale du GHOL – Hôpital de Nyon – Chemin Monastier 10 – 1260 Nyon.

# Atrium *Equipement médical* Informatique *Concept*

Conseils - Vente - Services - Contrôles

## Actuellement en action

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile



**Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à**

**AC Atrium Concept SA**

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Code postal, ville.....

E-mail.....

# dossier

➤ *empowerment* ou *sharing decision making*). Selon ces courants de pensée, nous sommes invités à considérer le malade, même s'il est au plus mal, comme un interlocuteur responsable; le patient, même le plus récalcitrant, devrait demeurer à nos yeux un sujet engagé dans la construction de ce qui est bien pour lui, même si nous pouvons être en désaccord avec ses choix.

### La place du malade

Quelle sera alors sa place dans la relation avec nous? Pour certains, la place centrale, par exemple à l'égard des décisions importantes qui concernent sa santé, doit être réservée au malade. D'autres estiment que la relation centrée sur le patient risque de laisser celui-ci démuni et trop chargé de responsabilités. D'autres encore retiennent plutôt l'idée d'une position centrale du médecin. Cette disposition pourrait être, à tort, interprétée comme plaçant le médecin dans une dimension de pouvoir ou dans une sorte de paternalisme autoritaire. Le patient peut accepter «la dominance du médecin» dans la mesure où se crée un climat de confiance et de respect réciproque.

Ce qui importe, c'est alors moins de savoir qui est au centre de la relation que la relation elle-même, comme expérience intersubjective d'échange et de partage.

### L'emprise sur le patient

Nous médecins tendons parfois, et surtout dans les situations difficiles, à prendre beaucoup de responsabilités sur nous. Nous croyons que l'emprise sur notre patient reste le seul moyen de l'aider.

La centralité du malade assume par là d'ordinaire une autre connotation. Le malade, par sa requête même, se considère, et il est souvent considéré par nous-mêmes, comme étant en panne de ressources et il peut nous apparaître comme un exemplaire déficient, non fonctionnel, de la structure humaine. Le patient s'attend corollairement à ce que nous médecins le ramenions à la norme, à ce que nous réparions la panne. Dans la pratique médicale, en effet, le patient est souvent appréhendé comme un ensemble de problèmes qui doivent trouver une solution.

### Reconnaître la responsabilité pour reconnaître l'humanité de l'autre

Le respect du patient exige, cependant, que l'on prenne en compte sa fondamentale qualification de personne, de sujet qui souffre, qui cherche du réconfort à ses peines, mais en même temps qui est capable d'assumer ses responsabilités à l'égard de lui-même et de la communauté dans laquelle il est inséré. La relation médicale est une rencontre entre deux personnes qui ont des droits et des devoirs, qui assument des responsabilités. Il s'agit alors de les intégrer les unes aux autres dans un effort de coopération pour la vie.

Nous vivons, presque dans notre chair, un profond intérêt à aider nos malades dans la résolution de leurs problèmes; nous attendons d'eux, nous trouvons même essentiel, qu'ils se prennent en main ou qu'ils tentent sincèrement de le faire. Nous donnons ainsi un message implicite décisif à nos patients: encourager l'exercice de leurs responsabilités, c'est leur reconnaître leur pleine humanité.

## Ce qu'en pense...

Françoise Tschanz

Cheffe de presse de santé suisse



**On ne le répètera jamais assez: la hausse des primes est directement liée aux dépenses de santé sous l'effet des progrès médicaux et de l'augmentation de l'espérance de vie qui en résulte. Seul un système de santé libéral garantit l'accès aux soins de qualité dont les patients ont besoin alors que partout où ils existent,**

**les systèmes étatiques introduisent listes d'attente et blocage des innovations thérapeutiques. En revanche, il est important de freiner l'augmentation des primes d'assurance maladie en poursuivant les réformes en cours, en particulier en développant les réseaux de soins gérés et le sens des responsabilités des patients.**



Clinique de  
**La Source**  
Lausanne



La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité

Etablissement privé de 150 lits

Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24

Unité de soins intensifs

Centre de cardiologie interventionnelle

Centre ambulatoire/Endoscopie

Institut de radiologie (CT-SCAN, I.R.M, PET-CT)

Institut de radio-oncologie

Laboratoires

Institut de physiothérapie

www.etcdesign.ch - Photos@Th. Zufferey



Avenue Vinet 30  
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33  
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch  
clinique@lasource.ch



**CONSULTATION  
DE COUPLE**  
LA PLATEFORME VAUD  
0840 860 860

## Consultation de couple ou individuelle à toutes les étapes de la vie à deux

**Vous souhaitez aborder les questions  
relatives à des sujets tels que :**

- Communication
- Sexualité
- Désir d'enfant
- Questions éducatives
- Partage des tâches
- Famille recomposée
- Différences culturelles
- Argent
- Violence
- Retraite
- Perspective de séparation, de divorce

**Nous vous offrons douze lieux de  
consultation dans le canton pour :**

- Information, orientation
- Conseils, coaching
- Accompagnement, soutien
- Intervention de crise
- Thérapie de couple

Entretiens confidentiels  
et financièrement accessibles

Pour nous trouver :

Bex	021 631 01 32	Orbe	021 320 34 61	Yverdon	024 557 20 00
Echallens	021 320 34 61	Oron	021 560 60 60	Lausanne:	
Montreux	021 631 01 32	Payerne	021 560 60 60	Caritas Vaud	021 320 34 61
Morges	021 804 98 98	Renens	021 631 01 63	Csp	021 560 60 60
Nyon	022 365 77 00	Vevey	021 925 80 64	Profa	021 631 01 32

www.consultationconjugale.ch

Le Département de la santé et  
de la Fédération sociale

CARITAS  
VAUD

Profa

CSP

## Jeudi de la Vaudoise

### Electrolytes et bio-marqueurs

Jeudi 24 mars 2011

CHUV, Auditoire César-Roux

**Organisateur :** Prof. Michel Burnier

**Modérateur :** Dr Alain Birchmeier

8 h 30 Accueil

9 h-10 h Séance plénière

**Troubles de la kaliémie: de  
la physiopathologie à la clinique,**  
Dr B. Vogt, PD, MER,  
Service de néphrologie

**L'incertitude de mesure  
dans les examens de laboratoire,**  
Dr O. Boulat, Laboratoire central

10h Pause

10h15-12h15 Séminaires interactifs

**Experts :** Dresse A. Cherpillod, Dresse C. Mathieu,  
Dr O. Phan, Dr R. Bullani, Dr D. Teta,  
Dr G. Halabi, Dr O. Bonny et Dr B. Vogt.

**Cette organisation est rendue  
possible grâce à nos partenaires**

**Sponsor principal**



**Co-sponsors**



# dossier



Me Jean-Michel Duc

## Responsabilité du patient

# Des limites économiques et juridiques

**Quelles sont les limites de l'Etat social? Peut-on exiger des assurances sociales la prise en charge de traitements médicaux dispendieux? Un assuré âgé aurait-il moins de droits qu'un jeune atteint de la même affection?**

En matière d'assurance sociale, les prestations doivent être efficaces, appropriées et économiques; l'efficacité doit être démontrée selon des méthodes scientifiques. Le critère de l'économicité concerne le rapport entre les coûts et le bénéfice de la mesure, lorsque dans le cas concret différentes formes et/ou méthodes de traitement efficaces et appropriées entrent en ligne de compte pour combattre une maladie (ATF 130 V 532).

Examinons deux arrêts du Tribunal fédéral relatifs à cette question. Dans un premier jugement du 19 mars 2010 (ATF 136 V 121), notre Haute Cour a précisé que la limite de l'âge maximal de 60 ans prévue pour le traitement chirurgical de l'adiposité (pontage gastrique par Roux-en-Y, anneau gastrique, gastroplastie verticale) est fondée sur un motif justificatif d'ordre médical et ne porte pas atteinte au principe de l'interdiction de toute discrimination fondée sur l'âge (art. 8 al. 2 Cst.).

A ce sujet, le principe de non-discrimination ne prohibe pas toute distinction, mais fonde plutôt le soupçon d'une différenciation inadmissible. Les inégalités qui résultent d'une telle distinction doivent donc faire l'objet d'une justification particulière (ATF 135 I 49).

Il s'ensuit que l'on ne saurait par principe opérer des distinctions pour les seuls motifs de l'âge. Pourrait-on refuser la pose d'une prothèse de hanche à un assuré très âgé pour le seul motif que son espérance de vie est trop limitée pour justifier un tel investissement? J'en doute. A mon avis, de telles considérations seraient assurément discriminatoires.

Dans un dernier jugement du 23 novembre 2010 (arrêt 9C\_334/2010), le Tribunal fédéral a posé des limites financières à la prise en charge des traitements médicaux à charge des assurances sociales. Il a jugé que l'assurance-maladie n'avait pas à assumer un médicament, le Myozyme, en raison notamment de son coût, près de CHF 600 000.- par an. Il s'agissait d'un assuré de 67 ans souffrant d'une maladie de Pompe, soit d'une myopathie engendrée par une enzyme défectueuse qui entraîne une atteinte musculaire irréversible et se révèle souvent fatale.

«Le critère de l'économicité concerne le rapport entre les coûts et le bénéfice de la mesure.»

### Accident ou maladie, pas le même niveau de responsabilité

De manière générale, le Tribunal fédéral a posé qu'un montant de CHF 100 000.- par année de vie prolongée est un maximum que l'assurance maladie sociale peut encore assumer. Cette somme a été jugée en adéquation avec le domaine de la prévention des accidents ou des maladies où des montants de 1 à 20 millions par personne sauvée, soit CHF 500 000.- au maximum par année de vie prolongée, ont été considérés comme supportables. Dans ce domaine, les montants supérieurs se justifient parce que les atteintes à la santé sont le fait de personnes, à la différence de la maladie dont, en principe, personne n'est responsable.

Il en découle que la prise en charge d'un traitement dont le coût serait supérieur à la limite de CHF 100 000.- serait à charge du patient ou de son assurance complémentaire assurance privée.

Mieux vaut être riche, jeune et en bonne santé...

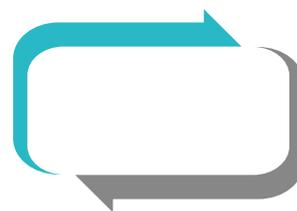
## Compétences en milieu opératoire



### Visitez notre nouveau site internet

Marcel Blanc & Cie SA, votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical des hôpitaux, cliniques et cabinets médicaux, inaugure son nouveau site internet [www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch)

www.marcel-blanc.ch - info@marcel-blanc.ch - En Sudrin C2 - 1152 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 454 30 80 - F 021 452 44 10



steriSWISS  
*Vaud*

SteriSwiss Vaud S.A. est une nouvelle structure qui se charge du travail délicat et risqué du nettoyage, de la désinfection, du conditionnement et de la stérilisation des instruments chirurgicaux et du matériel de soin.

### **Pourquoi externaliser votre stérilisation?**

- Pour vous recentrer sur l'activité même de votre travail et de vos actes.
- Pour vous mettre en conformité vis-à-vis des normes.
- Pour renforcer l'image de votre cabinet.
- Pour gagner en rentabilité grâce à la disparition de charges non facturables.

### **Votre bénéfice**

Simplicité, tranquillité d'esprit, image et coûts maîtrisés, tout en utilisant vos instruments préférés.

# dossier



Dr Charles Favre \*

## Une relation plus équilibrée entre médecin et patient

**Nous abordons ici la responsabilité du patient en tant que personne malade dans le cadre de notre politique de santé.**

Les progrès médicaux de ces trente dernières années sont loués par tout le monde; ce qui est parfaitement mérité. Cependant nous avons tendance à voir, en ceux-ci, la seule évolution technologique. Or, la médecine a fortement progressé dans d'autres domaines également dont les résultats, moins spectaculaires mais essentiels, sont sans doute plus difficiles à mesurer. Je veux parler de la psychologie humaine, en particulier des relations entre le médecin et son patient.

D'une relation dans laquelle l'un sait, l'autre ignore; l'un offre, l'autre reçoit, l'on est passé à une relation plus équilibrée où la transmission de l'information de l'un à l'autre est essentielle et la décision, le fruit d'un échange. C'est là bien entendu une situation idéale, donc pas toujours rencontrée, obtenue grâce à la soigneuse construction d'une relation de confiance, éclairée et non béate.

### Responsabilisation accentuée du couple médecin-malade

Mais le parallélisme des positions de chacun a ses limites. Si cette relation est plus équilibrée qu'elle ne l'était grâce à la présentation du diagnostic au patient, du traitement, du risque, du pronostic, des incertitudes, elle ne l'est pas totalement et ne le sera jamais. L'un risque un échec, l'autre sa santé, voire sa vie. La pression psychologique, et donc leur capacité d'objectivité, n'est ainsi pas la même.

Cette information, clé de la relation thérapeutique, engendre des responsabilités. Au médecin de renseigner complètement et de façon compréhensible, au malade de questionner pour compléter son information et participer le plus possible aux choix thérapeutiques. Et là, les variantes sont multiples entre ces deux extrêmes que sont la démission du médecin « posant tout sur la table », le patient choisissant, et la démission du patient « Docteur, faites comme bon vous semble ».

Les progrès technologiques, et donc la très large gamme de moyens à disposition, accentuent indéniablement cette responsabilisation du couple thérapeutique. Mais une autre donnée peut avoir droit au chapitre; celle du coût. C'est là à mon sens que la politique de santé doit intervenir en cadrant le rôle du coût et en permettant le choix thérapeutique.

### Ensemble, pour aller vers des coûts plus modérés

Le malade doit connaître le coût de sa prise en charge et le discuter avec son médecin. Tous deux doivent viser à une thérapie la plus efficace, au coût le plus modéré. L'assurance maladie de base doit permettre l'accès à la thérapie adéquate pour la pathologie présentée, ce qui sous-entend une mise à jour constante du catalogue des prestations. Ainsi le malade n'a pas droit à toutes les thérapies existantes, mais il a le droit d'avoir à sa disposition l'une, ou quelques-unes, des thérapies recommandées pour sa pathologie. C'est alors à lui, guidé par la connaissance et l'expérience de son médecin, de décider s'il veut y avoir recours.

Le fait d'être malade ne met sûrement pas la personne dans les meilleures conditions psychologiques pour prendre des décisions aussi lourdes de conséquences. Il n'en demeure pas moins qu'un malade bien informé peut être suffisamment clairvoyant pour prendre en compte tous les aspects, y compris matériels, de sa prise en charge. Il y adhèrera ainsi mieux, ce qui augmentera les chances de succès, ou, en tout cas, créera un climat relationnel qui la rendra plus agréable. C'est un gain à ne pas sous-estimer.

\* Conseiller national, Président H+



## Vos laboratoires vaudois de proximité



Aurigen et Polyanalytic sont des laboratoires d'analyses médicales suisses, basés au centre de l'Arc lémanique.

*Offrir un diagnostic  
médical de qualité*



 **aurigen**  
centre de génétique et pathologie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10  
• [www.aurigen.ch](http://www.aurigen.ch) • [info@aurigen.ch](mailto:info@aurigen.ch)

*Garantir le meilleur  
suivi biologique*



 **polyanalytic**  
diagnostics d'analyses médicales

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél. +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60  
• [www.polyanalytic.ch](http://www.polyanalytic.ch) • [info@polyanalytic.ch](mailto:info@polyanalytic.ch)  
LAUSANNE • MORGES • NYON • NEUCHÂTEL

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse  
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique

# dossier



Dr Christian Danthe

## La partition est écrite, l'interprétation libre

**Patients et médecins élaborent ce qu'ils peuvent, quand ils le peuvent et avec les moyens dont ils disposent. Les tricheurs sont rares. Il existe donc une certaine symétrie dans la responsabilité qui se déploie avec un décalage dans le temps. La relation ressemble ainsi à certaines œuvres musicales célèbres.**

Accorder: *to match*. C'est une attitude subtile et active qui engage notre responsabilité. L'attente de l'un ne correspond pas nécessairement au résultat obtenu par l'autre. Parfois le fumeur finit par arrêter de fumer. Qui est responsable? Souvent le buveur contrôle mieux ses dépendances. Qui est responsable? Rarement l'obèse maigrit dans le long terme. Qui est responsable? Le joueur perd de manière aléatoire ce qui rend le bénéfice de son traitement aléatoire. Qui est responsable? Petite tumeur deviendra grande... L'oncologie pose des problèmes à tous et les résout seulement pour certains. Qui est responsable? Cette rhumatisante souffre depuis ses nonante ans, tout le jour, tous les jours et malgré les traitements tentés. Alors le médecin s'ajuste comme il peut!

« On apprend  
à travailler avec  
les ressources de l'autre. »

### Quête commune de sens

Je me fatigue, je m'enthousiasme, j'y crois, je doute, je m'en doute, je me forme, je me déforme, je gueule, je pique, je palpe, je finis par m'endormir, parfois satisfait, parfois préoccupé. Et je rêve. Telle maladie guérit, telle autre se poursuit, s'aggrave. Tel malade va mieux, tel autre se chronicise, l'autre meurt. J'aime mon métier, je gagne ma vie. Qui est responsable?

On apprend à travailler avec les ressources de l'autre. Patients et médecins se choisissent de manière que le saut entre le rêve et la réalité ne soit pas trop important mais que chacun puisse vivre le compagnonnage en participant au « jeu de langage »: quête commune de sens.

On apprend à se mettre sur la bonne longueur d'onde, on apprend les gestes justes, les paroles en phase avec la nature, avec le traitement, avec l'espoir, avec le découragement, avec les actions des spécialistes, en phase avec l'imprévu. En cas d'ignorance, on utilise une tautologie (le « on » concerne tous les concernés). On suit parfois la trajectoire, parfois on la devance. On s'ajuste en creux et en bosses, en ventres et en nœuds comme on dit en acoustique. On module la longueur des perches attachées à la coque du bateau et qui oscillent en rythme à la bonne distance. Elle maintient le flotteur au rythme des vagues. En anglais: *to pace*.

Suivre avec parfois une longueur d'avance. Influencer au bon moment. Ne pas manquer le virage. Aller plus lentement pour mieux comprendre, pour mieux protéger, ou rester aux côtés. Présence et appui aussi en cas de détérioration, de démence, de soins palliatifs. Marcher en donnant la main. *To lead*.

*Matching! Pacing! Leading!* Dans la responsabilité médicale exprimée dans la langue de Shakespeare, grand poète et connaisseur de l'homme, on entend la durée, la mélodie, les liens, la douceur, une variation, l'éclat des consommés et le chant des voyelles, un rythme le point d'orgue. En médecine générale, la partition est écrite dans les *guidelines* mais la responsabilité de l'interprétation est laissée à la virtuosité de chacun.

Pour comprendre, il est utile de se rendre à des colloques spécialisés.

Pour saisir, il est tout aussi efficace d'écouter la *Tocatta et Fugue en ré mineur*, de J.S. Bach.

# svm express

**Plateforme consultation du couple Vaud**

## Le couple face à la maladie

Le médecin a parfois la lourde tâche d'annoncer un diagnostic à son patient et au conjoint de celui-ci : il doit informer sur la maladie, son traitement et ses conséquences tout en faisant face à l'inquiétude, la peur et la tristesse. Il n'a en général pas assez de temps pour s'occuper des changements inévitables engendrés par la maladie sur l'équilibre relationnel du couple. Ceux-ci apparaissent souvent dans un second temps. Le médecin se trouve alors face à un couple en souffrance et plus uniquement en présence de «son» patient.

Le couple devra dorénavant vivre avec ce tiers qu'est la maladie. La relation conjugale en sera affectée de différentes manières qui peuvent aller de la révélation des fragilités du couple à un envahissement de tout l'espace par la maladie au détriment de la relation. Ce bouleversement va obligatoirement exiger des réaménagements au sein du couple.

... «Depuis que mon mari est déprimé, je n'ose plus lui parler de peur qu'il se sente agressé et qu'il se replie encore plus sur lui-même. C'est insupportable de vivre avec quelqu'un qu'il faut sans cesse mater. Je n'ai plus de place, nous ne partageons plus rien et je me sens m'éloigner de lui...

... » Depuis le cancer du sein de ma femme, nous attendons fébrilement chaque résultat. Je suis tétanisé de peur à chaque fois mais ne peux pas lui en parler ne voulant pas en

rajouter et provoquer un stress qui pourrait faire augmenter ses marqueurs. Elle me reproche de ne pas m'intéresser, de ne pas m'investir dans sa maladie. Mais je suis engagé à 200%... mais justement je ne peux pas le lui dire... »

La place de ce tiers dans la dyade est au centre du dialogue qui se développera dans le cadre de la consultation de couple. Les conjoints se raconteront l'histoire de la maladie qui se verra enrichie de nouvelles représentations : la mise en mots des conséquences de la maladie sur la dynamique conjugale, accompagnée et soutenue au plan émotionnel, pourra soulager les conjoints et aboutir à une diminution des effets de la maladie. Cet allègement est un moteur pour la poursuite de la réflexion au sein du couple tout au long de la maladie.

Il est important pour le médecin de savoir qu'il peut avoir recours aux différents services de la « Plateforme consultation de couple Vaud » où il trouvera des conseillers conjugaux formés spécifiquement à l'écoute et à l'accompagnement des couples en difficulté. Il peut leur adresser une situation, mettre sur pied une collaboration ou simplement discuter d'un cas.

Marie-Laure Annaheim-Lambert (Caritas), Dominique Lorenz (CSP), Laure Zanchi-Duvoisin (Profpa), conseillères conjugales FRTSCC

### 30e édition des 20 Km de Lausanne

le 30 avril 2011

**Se bouger pour sa santé**

En 2001, les médecins courent pour prévenir et font des émules les années qui suivent auprès de leurs collègues médecins assistants (ASMAV) et étudiants en médecine (AEML), ainsi que des collaborateurs du CHUV et de la FHV, qui se bougent ensemble dans le même but de promouvoir l'activité physique.

Cette année, de nouveaux partenaires, Vaud-Cliniques et la Société vaudoise de pharmacie, ont rejoint l'action initiée par le Dr Potin **Se bouger pour sa santé!**

C'est donc avec enthousiasme que nous vous invitons une nouvelle fois à rejoindre la foule des coureurs le 30 avril prochain pour 2, 4, 10 ou 20 kilomètres.

Des entraînements organisés par le CHUV et l'AEML, ouverts à tous et sans inscription, sont déjà opérationnels. Des parcours adaptés à tous les niveaux, y compris débutants, sont proposés tous les jeudis dès 18 h, au départ de l'entrée principale du CHUV.

Des formulaires d'inscription pour les courses sont à disposition des membres de la SVM et de l'ASMAV sur la page d'accueil [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch) – **Inscrivez-vous seul-e ou en famille d'ici au 1er avril 2011.**



## Merci Docteur Thévoz!

Le tout premier édito du *Courrier du Médecin Vaudois* (octobre 1988) est signé par son président, le Dr Francis Thévoz. Il le conclut en disant: «C'est vraiment l'ambition de ce périodique: faire grandir ce qu'il peut y avoir de valable et de grand chez nous et faire disparaître ce qui, minable ou mesquin, ne peut plus y trouver sa place.» Aujourd'hui, il peut être fier du chemin parcouru et prendre la route vers d'autres aventures la tête haute. Tous les médecins et collaborateurs de la SVM qui l'ont côtoyé au cours de ces vingt-deux ans au Comité de rédaction du *CMV* peuvent en témoigner et nous le remercions chaleureusement de son engagement sans faille, de son franc-parler et de son humanité.

(A lire ou relire aussi son portrait dans le *CMV* 5-2010)

Sur le lac de la Gruyère à l'occasion des 20 ans du *CMV* en 2008



### Cicéron et Hippocrate

## Ce qu'il faut savoir en cas de résiliation du bail de votre cabinet

Véronique Matthey, juriste



La résiliation d'un bail commercial est soumise à certaines règles particulières, à commencer par le délai.

Pour les locaux commerciaux, une partie peut résilier le bail d'un local commercial en observant un délai de congé de six mois pour le terme fixé par l'usage local ou, à défaut d'un tel usage, pour la fin d'un trimestre de bail. Ce délai est un minima. Autrement dit, les parties peuvent valablement le prolonger, mais non pas le raccourcir. Les termes usuels pour le canton de Vaud sont: 1er avril à midi; 1er juillet à midi et 1er octobre à midi.

Le Code des obligations (CO) prévoit toutefois des possibilités de résiliation anticipée du bail. C'est ce qu'on appelle le congé extraordinaire. Il est notamment prévu dans les situations suivantes:

– Justes motifs: selon le CO, « si pour de justes motifs, l'exécution du contrat devient intolérable pour une partie, celle-ci peut résilier le bail à n'importe quel moment, en observant un délai de congé légal [...] ». Les justes motifs généralement admis pour le locataire sont notamment la maladie sévère, le changement

dans la situation familiale, l'aggravation de la situation financière ou le retrait non fautif d'une autorisation de commerce. L'intérêt de cette disposition est de permettre de notifier le congé pour n'importe quelle date moyennant le respect du préavis légal de résiliation. Les parties ne peuvent pas renoncer à l'avance à cette faculté; en revanche, elles peuvent raccourcir dans le contrat le préavis de résiliation.

– Le décès du locataire: dans ce cas, ses héritiers peuvent résilier le contrat en observant le délai de congé légal pour le prochain terme légal. Les parties ne peuvent pas exclure ni rendre plus difficile la résiliation anticipée du bail par les héritiers du locataire défunt. En revanche, les parties peuvent faciliter la résiliation (prévoir un congé immédiat; réduire le préavis). Les parties peuvent également prévoir que le bail prend fin avec la mort du locataire.

A noter enfin que la résiliation par le bailleur doit être notifiée par écrit, au moyen d'une formule agréée par le canton du lieu de situation de l'immeuble.

# portrait

## Prof. Blaise Genton

**Un nomade sédentaire**

**Fils du professeur Noël Genton, le Dr Blaise Genton (55 ans) n'est pas devenu médecin par tradition familiale, les sacrifices consentis par son père l'en auraient même plutôt dissuadé. Il a pourtant trouvé une voie où il peut allier son besoin de liberté, son envie d'innover et son ouverture au monde.**

Lausannois de souche, attaché à sa ville et au lac Léman, Blaise Genton n'a cessé de les quitter pour mieux y revenir. Le jeune Dr Genton choisira même ses stages sur l'Arc lémanique pour ne pas devoir renoncer à sa passion pour la voile qu'il pratique intensément et à haut niveau. Se destinant d'abord à la psychiatrie, il affirme peu à peu son goût pour la médecine générale et quitte, pour la première mais pas la dernière fois, le parcours traditionnel d'un jeune praticien: au début des années 80, il s'engage pour le CICR, d'abord au Liban, à feu et à sang à cette époque, puis en Ouganda. A son retour, il crée, sous la houlette des professeurs Darioli et Péroud, le Centre de vaccination à César-Roux. Désireux de développer une formation compétitive en médecine tropicale, Blaise Genton part ensuite pour Londres et y décroche un Master à la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Il y renforce son goût pour les problèmes internationaux, s'engage pour une médecine qui se questionne et qui sélectionne les vraies priorités, des approches qui n'ont d'ailleurs rien perdu de leur actualité!

Son talent dans la spécialité pour laquelle il est aujourd'hui connu et reconnu – la malaria – trouve son épanouissement dans les six années suivantes en Papouasie-Nouvelle-Guinée. «Une belle expérience durant laquelle j'ai eu la chance de travailler aux côtés du Dr Michael Alpers qui fut mon men-

### Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

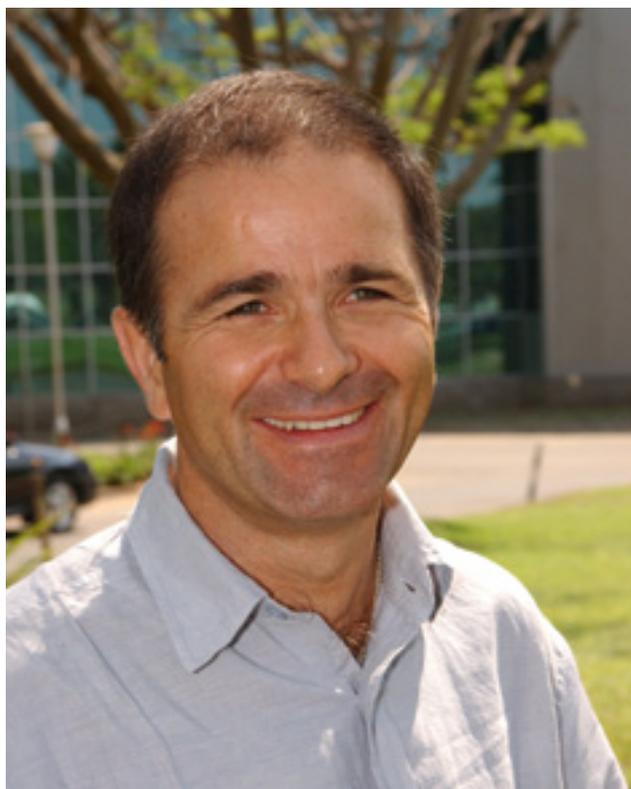
S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01



Agnès Forbat



son FMH de spécialiste en médecine tropicale et des voyages en 1997. Enseignant engagé, il est, depuis l'an dernier, professeur ordinaire de l'UNIL.

**De la constance dans le changement**

De 2006 à 2009, Blaise Genton concrétise à nouveau son besoin de travailler sur le terrain en suivant sa femme et en rejoignant l'Ifakara Health Institute en Tanzanie, où il a pour mission l'étude des nouvelles technologies et de nouveaux traitements de la malaria en zone endémique. Aujourd'hui, il partage son temps à parts égales entre la PMU à Lausanne et l'Institut suisse de santé publique et tropicale à Bâle où il peut poursuivre son travail sur des projets d'épidémiologie dans les pays en développement, sur la malaria, sur des évaluations de l'impact des nouvelles mesures de prévention et de traitements. «Je serais un peu frustré si je ne m'occupais que des problèmes des touristes en partance pour des pays lointains», confie le Dr Blaise Genton, qui aime cette vie toujours en mouvement le mettant en contact avec d'autres professions.

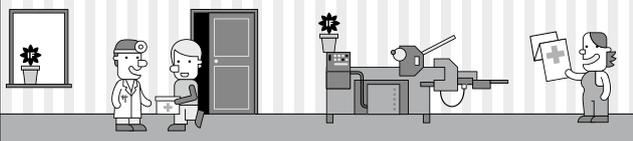
Blaise Genton vit au sein d'une famille recomposée, avec six enfants de 21 à 4 ans. Si les postes qu'il occupe sont géographiquement éloignés, il profite des déplacements pour travailler: «Le train est mon bureau où je suis le plus performant» précise-t-il, mi-malicieux, mi-sérieux.

tor», se souvient Blaise Genton. De retour en Suisse en 1996, il est nommé à la tête du Centre de vaccination et de médecine des voyages de la PMU qui prend de l'ampleur et se professionnalise sous son impulsion et sa direction. Dr ès philosophie en épidémiologie de l'Université de Bâle, il obtient

Dans une vie qui peut paraître compliquée, le maître mot, selon Blaise Genton, est l'organisation. Mais aussi la priorité qu'il donne aujourd'hui à sa vie de famille, à ses enfants à qui il a promis cinq ans de sédentarité afin qu'ils puissent créer et cultiver les racines auxquelles lui-même tient tant.

**Dossiers médicaux personnalisés et tous vos imprimés médicaux**

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



IMPRIMERIE FLEURY

Imprimerie Fleury  
Rue des Petits-Champs 13  
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19  
F 024 425 62 12  
www.imprimeriefleury.ch

# calendrier

## Calendrier médical du 6 mars au 17 avril 2011

### MERCREDI 9 MARS 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «Le noyau pédonculo-pontin: une nouvelle cible pour la deep brain stimulation», Dr P. Poliak, HUG, Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### JEUDI 10 MARS 2011

**16h30-17h30:** Colloque conjoint du Service de pneumologie et de chirurgie thoracique du CHUV: «Tuberculose extra-pulmonaire», Dr J. Mazza Standler, Salle de séminaire 3, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, e-mail: john-david.aubert@chuv.ch

### MARDI 15 MARS 2011

**8h30-10h:** Conférences du mardi du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHUV: «Deuil et dépression à l'adolescence. Perdre ce qui n'a pas eu lieu», Dr Alejandro Rojas-Urrego, Bogotà. Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 223a (rez-de-chaussée), Lausanne. **Renseignements**: www.chuv.ch/psychiatrie/dpc\_supea\_conferences.htm - e-mail: supea.format@chuv.ch.  
**18h30:** Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges: «Thrombophilie: quel bilan, pourquoi?», Dr Grob. Auditoire de l'ESIM, Morges.

### MERCREDI 16 MARS 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «Les neurosciences contemporaines ont-elles une histoire?», Dr V. Barras, CHUV, Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### MARDI 22 MARS 2011

**8h30-10h:** Conférences du mardi du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHUV: «Jeunes auteurs d'abus sexuels: l'impossible prévention primaire», Philippe Jaffé, Sion. Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23a (rez-de-chaussée), Lausanne. **Renseignements**: www.chuv.ch/psychiatrie/dpc\_supea\_conferences.htm, e-mail: supea.format@chuv.ch.

**18h-19h:** Grand colloque de chirurgie: «The present position of surgery for ulcerative colitis», Prof. John Nicholls, London Clinic, Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 24 00, e-mail: christiane.kuentz@chuv.ch

### MERCREDI 23 MARS 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «Le traitement chirurgical des tumeurs intradurales extramédullaires», Dr F. Porchet, Zurich. Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### JEUDI 24 MARS 2011

**8h30-12h15:** Jeudis de la Vaudoise - formation continue: «Electrolytes et bio-marqueurs». CHUV, Auditoire César-Roux, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 651 05 05, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

**16h30-17h30:** Colloque conjoint du Service de pneumologie et de chirurgie thoracique du CHUV: «sujet à déterminer», Prof. H.-B. Ris et collab. Salle de séminaire 3, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, e-mail: john-david.aubert@chuv.ch

### MERCREDI 30 MARS 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «Principles and practice of motor rehabilitation after stroke», Dr H. Hummelsheim, Leipzig. Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### JEUDI 31 MARS 2011

**9h-12h:** Séminaire de formation continue du Service d'immunologie et d'allergie du CHUV: «Infection VIH - Update diagnostique et thérapeutique de l'infection aiguë ou chronique par le VIH». Auditoire César-Roux, CHUV. **Renseignements**, Doris Grandjean, tél. 021 314 03 60, e-mail: doris.grandjean@chuv.ch

**13h30-17h30:** Formation continue de la PMU et de la LVCV: «Promotion de l'activité physique au cabinet médical», Dr Raphaël Bize. UNIL, Dorigny, 1015 Lausanne. **Renseignements et inscription**: tél. 021 623 37 4, www.paprica.ch

**13h-18h15:** Grands colloques de dermatologie-vénérologie: «Rencontres romandes de dermatologie 2011». Casino de Morges. **Renseignements**, Françoise Bollag, tél. 021 314 03 60, e-mail: francoise.bollag@chuv.ch

### MARDI 5 AVRIL 2011

**8h30-10h:** Conférences du mardi du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHUV: «Processus de régulation dans les troubles de la personnalité borderline à l'adolescence», Dr Mario Speranza, Versailles. Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23a (rez-de-chaussée), Lausanne. **Renseignements**: www.chuv.ch/psychiatrie/dpc\_supea\_conferences.htm, e-mail: supea.format@chuv.ch.

### MERCREDI 6 AVRIL 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «The bodily self: mechanisms and disorders», S. Dieguez, EPFL, Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### JEUDI 7 AVRIL 2011

**13h15-17h40:** Séminaire du Service d'endocrinologie et de diabétologie du CHUV: «Activité physique dans la gestion du diabète de type 2: entre utopie et réalité!», Programme de réadaptation DIAFIT. Auditoire Jéquier-Doge 08/CHUV, Lausanne. **Renseignements**: Claire Chandon, tél. 021 314 06 03, e-mail: claire.chandon@chuv.ch

### MARDI 12 AVRIL 2011

**18h30:** Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges: «Troubles du rythme», Drs Koestner et Surmely. Auditoire de l'ESIM, Morges.

**18h-19h:** Grand colloque de chirurgie: «Evidence based pancreatic surgery», Prof. Markus Büchler, Heidelberg. Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 24 00, e-mail: christiane.kuentz@chuv.ch

### MERCREDI 13 AVRIL 2011

**17h-18h:** Colloque des neurosciences cliniques du CHUV: «Stimulation intracrânienne dans le traitement de l'épilepsie», Dr C. Boex, HUG, Auditoire Tissot, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 314 12 20, e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch

### JEUDI 14 AVRIL 2011

**8h30-12h15:** Jeudis de la Vaudoise - formation continue: «Radiologie». CHUV, Auditoire César-Roux, Lausanne. **Renseignements**, tél. 021 651 05 05, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

**16h30-17h30:** Colloque conjoint du Service de pneumologie et de chirurgie thoracique du CHUV: «Atteintes pulmonaires dans la polyarthrite rhumatoïde», Dr R. Lazor. Salle de séminaire 3, CHUV, Lausanne. **Renseignements**, e-mail: john-david.aubert@chuv.ch

### Prochain délai

**pour les annonces du calendrier du CMV02-2011 Concernant la période du 18 avril au 5 juin 2011**

**Délai rédactionnel: 2 mars 2011**

### Prochaines parutions

**numéro 02-2011** 24 mars  
délai rédactionnel, 21 février

**numéro 03-2011** 25 mai  
délai rédactionnel, 26 avril

#### Société vaudoise de médecine

Chemin de Mornex 38  
1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 05  
Fax 021 651 05 00  
info@svmed.ch  
www.svmed.ch

#### Rédacteur responsable

Pierre-André Repond  
Secrétaire général/PAR

#### Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi/CBP  
Agnès Forbat/AF  
(Pleon C-Matrix, Lausanne)

#### Comité de rédaction du CMV

Dr Georges Buchheim  
Dr Louis-Alphonse Crespo  
Dr Henri-Kim de Heller  
Dr Jean-Pierre Pavillon  
Dr Jean-Pierre Randin  
Dr Patrick-Olivier Rosselet  
Véronique Matthey, juriste/VMA

#### Régie des annonces et mise en page

Inédit Publications SA  
Tél. 021 695 95 95  
www.inedit.ch

#### Photographies

Fotolia®

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris.

Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.



# Top départ: je passe à l'électronique!

**Avec la Caisse des Médecins, vous passez à l'électronique en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !**

A votre disposition :

- Logiciels pour enregistrement des données, facturation, dossier médical, archivage, agenda et bien d'autres encore
- Transferts des données et portail d'informations via Internet
- Toutes les compétences pour vous conseiller et vous servir

**Construisez votre avenir avec la Caisse des Médecins.**



ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS



CASSA DEI MEDICI

#### CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Romandie  
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex  
Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07  
[www.caisse-des-medecins.ch](http://www.caisse-des-medecins.ch)  
[romandie@caisse-des-medecins.ch](mailto:romandie@caisse-des-medecins.ch)



Pour vous aider à poser le bon diagnostic,  
nous vous offrons le panel complet des analyses.



AURIGEN ET POLYANALYTIC,  
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ.



**aurigen**

centre de génétique et pathologie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10  
• info@aurigen.ch • www.aurigen.ch

*Offrir un diagnostic  
médical de qualité*



**polyanalytic**

diagnostics d'analyses médicales

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne  
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60  
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON  
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

*Garantir le meilleur  
suivi biologique*

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse  
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique